



La Gazette Guittéenne

Le Conseil Municipal en bref

Travaux bâtiments communaux et appel à projet terrain multisports : attribution de subventions

Dans le cadre du 1^{er} plan de relance du département, la commune a obtenu une subvention de 38 521 €, soit 80% des travaux, nécessaires au réaménagement de notre service technique avec la création d'un vestiaire pour le personnel et un aménagement de son extérieur. Les travaux commenceront courant juillet. Ils ont été confiés à l'entreprise Levrel de Quédillac et aux Ets Desriac de Caulnes pour la rénovation des locaux. Les infrastructures extérieures seront réalisées par les entreprises Aubrée de Guitté, Gicquel Raphaël de Plumaudan et à l'ETA Gasrel de Guitté.

Suite à un second appel à projet départemental, la commune a obtenu 34 152 € de subvention pour la création d'un terrain multisports. La commission des sports étudie actuellement les propositions des entreprises et le projet sera proposé lors de la prochaine réunion de conseil municipal.

Travaux complémentaires rues de Dinan et de la Ville Dartois

Dans le but de sécuriser les voies douces, des travaux vont être entrepris rues de Dinan et de la Ville Dartois. Des potelets seront érigés entre la voie et le chemin piétonnier, les rives des routes regraviées le long de ces potelets. Ces travaux ont été confiés à l'entreprise Potin TP de Dol-de-Bretagne pour un coût de 8 890 € HT.

Mise en conformité des installations électriques du P'tit Bistrot

Dans le cadre des contrôles annuels techniques obligatoires des établissements recevant du public, la société SOCOTEC, dans son rapport du 8 décembre 2020, mentionnait une quinzaine de prescriptions relatives aux installations électriques. Lors de sa séance du 23 avril 2021, le conseil municipal a validé la remise en conformité de celles-ci, selon le devis présenté par la société Manivelle de Plumaudan s'élevant à 918.50 € HT.

Renouvellement du contrat d'association avec l'OGEC

La convention relative au forfait communal conclue entre la commune et l'OGEC de l'école du Sacré Cœur arrivée à échéance vient d'être prolongée et modifiée pour une durée de 3 ans. Le forfait communal est maintenant basé sur la moyenne départementale et s'applique uniquement aux élèves résidant à Guitté. Il s'élève à 1 388 € par élève de maternelle et 456 € par élève de primaire soit une subvention de fonctionnement de 49 749 € pour 2021.

Déploiement de la fibre

Dans le cadre du déploiement de la fibre, des travaux ont déjà commencé sur notre commune. Seule la partie ouest de Guitté est concernée par la phase 2 (2020-2023) et plus précisément ces lieux-dits : Le Fertais, La Mardelle, La Ramée, La Fertay, Les Bois, Traillaic, La Forestrais, La Petite Vallée, La Grande Vallée, La Pinotais, L'Épinette, La Lande du Mont, le Lou, La Quémerais, Le Mont, Le Tertre, La Ville Barbier, La Ville Morvan, La Gravelais, La Métairie Neuve, Le Champ Chomet, Couëllan, L'Aubriais.

Le nouveau réseau utilisera l'actuelle infrastructure téléphonique. En plusieurs lieux, des opérations d'élagage sont nécessaires afin de dégager fils et poteaux. Dans cet objectif, les propriétaires des parcelles concernées par ces mesures seront informés par courrier.

Relais Poste P'tit Bistrot

Valérie et Alain, les gérants de Proxi, n'ayant pas souhaité conserver les missions du relais Poste, le conseil municipal a proposé au P'tit Bistrot de les reprendre. D'ici peu, vous pourrez déposer ou récupérer vos lettres et colis chez Thierry aux horaires habituels d'ouverture.

Tour de Bretagne

La commune de Guitté accueillera le départ de la dernière étape du Tour de Bretagne le dimanche 26 septembre 2021 (étape entre Guitté et Dinan). Le départ fictif aura lieu au niveau de la place de la Mairie à 12h45 ou 14h40, l'horaire définitif de départ sera validé selon le décrochage télévision.

Le Village Départ sera installé sur la place de la Mairie en fin d'après-midi le samedi 25 septembre.

Pour le bon déroulement de l'organisation, l'accès au bourg de Guitté sera restreint :

- La circulation autour de la place sera interdite dès 17h30 le samedi 25 septembre, des déviations interviendront en conséquence ;
- L'accès à Guitté par la route de Plouasne sera interdit le dimanche 26 septembre dès 7h00 à partir de Bel-Etre ;
- L'entrée dans Guitté par la route de Médréac, du plateau ralentisseur jusqu'à la place, sera interdite dès 7h30 le dimanche 26 septembre.

Si vous êtes volontaires pour aider à l'organisation, merci de contacter la mairie.

Cérémonie commémorative du 8 Mai

Samedi 8 mai 2021 à 11h00, selon un format restreint respectant les mesures de distanciation, la municipalité a procédé à la commémoration du 76^{ème} anniversaire de la victoire sur le nazisme et de la fin du second conflit mondial. Le comité présent se constituait de représentants du conseil municipal et de la section locale FNACA. Toutefois, le protocole a néanmoins permis, après le traditionnel dépôt de gerbe et la lecture par madame Géraldine Lucas, maire de Guitté, du message de madame Geneviève Darrieussecq, secrétaire d'état chargée de la mémoire et des anciens combattants, de citer les six victimes guittéennes dont les noms et prénoms sont gravés sur notre monument



aux morts, avant d'achever la cérémonie par la diffusion de l'hymne national. Devoir de mémoire indispensable, destiné à exprimer notre reconnaissance commune aux enfants de Guitté morts pour la France mais aussi à tous ceux qui ont subi les conséquences de cet atroce conflit.



Remise en état des abords de la salle des associations

Quelque peu délaissés ces dernières années, les abords paysagers de la salle des associations méritaient une remise en état. Les interventions successives de l'ETA Gasrel de Guitté puis des services techniques municipaux ont permis, sans venir modifier les emprises au sol des différents parterres, d'apporter un équilibre entre les futures aires enherbées et arbustives dont les végétaux ne seront plantés qu'au cours de l'hiver prochain. Dans le même temps, une couche de sable est venue rafraîchir les deux terrains réservés aux jeux de boules.

Déploiement de la nouvelle Carte Nationale d'Identité

Le règlement européen 2019/1157 relatif au renforcement de la sécurité des cartes d'identité délivrées aux citoyens de l'Union Européenne oblige les états membres à mettre en circulation des nouvelles cartes d'identité au plus tard le 2 août 2021. Cette nouvelle carte nationale d'identité, valable 10 ans, au format proche d'une carte bancaire sera délivrée à toutes les demandes enregistrées dans le département à compter du 14 juin 2021.



Action bénévole au niveau du lavoir

Le lavoir et ses abords avaient besoin d'un petit coup de jeune. Dans ce but, une entraide bénévole s'est mise en action dès le début de l'hiver. En un premier temps, des opérations de déboisement ont permis d'éclaircir les lieux. Puis sont intervenus successivement plusieurs travaux. Ainsi ont eu lieu la vidange et le lavage du bassin, le nettoyage des couvertures, la reprise de certaines maçonneries et la remise en peinture de l'ossature charpentée du lavoir. Un remerciement à tous les bénévoles pour leur investissement pour que ce site vous reste agréable.

Première opération « argent de poche »

Comme nous vous l'avions relaté lors de nos précédentes communications, la municipalité projetait de mettre en place une opération « argent de poche » réservée aux jeunes de 16 à 18 ans. La première demi-journée initialement programmée le 27 avril 2021, pour un motif lié aux contraintes sanitaires du moment a finalement été avancée au 16 avril 2021. Tom et Tanguy ont contribué à la réfection du lavoir. Les prochaines opérations devraient se dérouler durant les congés scolaires de l'été.



L'info des asso's

Le Comité des Fêtes : Avec les levées progressives des contraintes sanitaires, tout en respectant les gestes barrières, nous avons décidé d'organiser un concours de palets le 4 juillet 2021 à l'étang de la Noé Moy à partir de 14h. Un nouveau membre vient d'intégrer le bureau : Christophe Coulombel. Si tout va bien, nous organiserons notre traditionnel repas de fin d'année le 20 novembre 2021. Bon été à tous.

L'ASGG (football) : Les joueurs de l'ASGG ont repris les entraînements le 11 juin après une longue période d'inactivité. Nous recrutons de nouveaux joueurs pour la saison à venir donc, si vous êtes intéressés pour intégrer un club familial, vous pouvez contacter Thierry Rousselet (entraîneur) au 06 64 97 10 82 ou Philippe Heurlin (Président) au 06 18 10 09 17.

Le club des jeunes : Avec ce début d'année difficile dû à la crise sanitaire, nous n'avons pas pu organiser de repas en salle et avons donc décidé de faire un repas à emporter en avril qui a été un véritable succès. Merci à vous. Les bénéficiaires de ce repas (800€) ont été donnés aux résidents de l'EHPAD de Caulnes. Nous espérons vous retrouver l'année prochaine avec un repas dans la salle des fêtes !

Cette démarche nous a permis de participer au Trophées de la Vie Locale organisés par le Crédit Agricole. Notre initiative a été primée et nous avons reçu la somme de 300 €. Cette dotation nous permettra d'organiser une sortie le temps d'une journée avec tous les jeunes de 15 à 25 ans habitant à Guitté.

Si vous souhaitez participer à cette journée, n'hésitez pas à nous contacter au 06 43 27 92 57.

L'AMAP : La KAGEE est une Aide au Maintien de l'Agriculture Paysanne (AMAP). Créée en 2011, elle réunit des familles qui privilégient la consommation de **produits locaux et de saison**.

La distribution a lieu les **Mercredis de 18h30 à 19h** en extérieur sur la place de la mairie à la belle saison ou à la salle des associations en cas de pluie.

Vous y trouverez :

- des **légumes bio** des Petits Clics Bio de Montauban-de-Bretagne
- des **fromages de chèvre et brebis bio** de la Ferme de la Salamandre du Quiou entre octobre et mars
- des **camemberts bio au lait cru** et moulés à la louche de la Ferme des Aulnays d'Evran
- du **pain et de la brioche bio, cuits au feu de bois** par les soins de notre boulanger Cyril Forget de la Mie du Breil à Evran
- des **confitures et sirops bio** de l'Envie des Champs d'Evran
- des **produits laitiers** (beurre, fromage blanc, crème fraîche) des P'tits Chevaliers de Saint-Méen-le-Grand
- des **volailles et produits dérivés bio** de la Ferme de Naot Breizh de la Chapelle-Chaussée
- des **œufs bio** du Verger des Galinettes de St-André-des-Eaux

De façon ponctuelle, possibilité de livraisons de produits spécifiques (ex : pruneaux d'Agen bio, fraises et kiwis).

Les contrats sont établis **tous les 6 mois** mais **sans obligation de régularité** d'achat.

Pour s'inscrire, vous pouvez venir lors d'une distribution ou vous inscrire sur le site **lakagee.arcane.bzh** ou contacter Mme Claudine Bois au 06 61 72 44 33 (clo.bois@orange.fr)

Les contrats sont à télécharger directement via le site <https://kg-amap.jimdofree.com>.

Au plaisir de vous y retrouver - L'équipe de la Kagée

Quoi de neuf chez nos artisans ?

D Couverture

Depuis le 1^{er} février 2021, un nouvel artisan exerce à Guitté. Kévin Delaury a créé l'entreprise « D Couverture » et effectue différentes opérations que sont la couverture (ardoise principalement), la zinguerie (bac acier), le ramonage (de septembre à février), la pose de gouttières et fenêtres de toits et enfin le démoussage. Il intervient essentiellement en rénovation et son rayon d'action s'étend jusqu'à l'agglomération rennaise. La mairie lui souhaite toute la réussite dans son entreprise !



D Couverture

17 Le Clos Suzain - 22350 GUITTE

d.couvreur.35@gmail.com - 07 88 37 88 60

Responsable de la publication :

Géraldine Lucas – Maire

Site internet : <https://guitte.fr>

Mail : mairie.guitte@wanadoo.fr

Trimestriel pouvant être transmis par messagerie électronique à votre demande ou être retiré en version papier à la mairie ou dans les commerces de la commune.